

## FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE DES ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS FRANCOPHONES DU MANITOBA

### POSTE DE PRÉSIDENCE OU VICE-PRÉSIDENCE

- Je pose ma candidature au poste de présidence.
- Je pose ma candidature au poste de vice-présidence.

Nom : \_\_\_\_\_

Association locale : \_\_\_\_\_

École : \_\_\_\_\_

Courrier électronique: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature

#### NOTEZ :

1. Les proclamations électorales publiées dans le cartable destiné aux personnes déléguées à l'AGA ne doivent pas excéder une page chacune (y inclus la photo de la candidate ou du candidat).
2. Le Conseil d'administration élu lors de l'Assemblée générale annuelle entre en fonction du 1<sup>er</sup> juin suivant l'AGA jusqu'au 31 mai de l'année subséquente.
3. Les personnes élues au Conseil d'administration sont élues pour un mandat de deux ans.
4. **Confidentialité des renseignements personnels :** Lorsque vous acceptez de siéger au Conseil d'administration des ÉFM, vous acceptez que votre nom et le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de votre école soient partagés avec les autres membres des ÉFM. De plus, vous acceptez que votre adresse électronique soit partagée avec les autres membres du Conseil d'administration et des comités auxquels vous siégez.

**Nous vous prions de faire parvenir ce formulaire ainsi que votre proclamation électorale (inclus une photo tête-épaules) au bureau des Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba par courrier électronique à [bouldbaba@mbteach.org](mailto:bouldbaba@mbteach.org).**